

CDAS PARIS DU 22/06/2020

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE PARIS DE
L'ACTION SOCIALE**

DOSSIER

Paris, 24 juin 2020

SOMMAIRE

Cette période particulière de confinement a mis en exergue la situation précaire de certains agents aussi bien sur le plan financier que familial. Ainsi, l'action sociale a un rôle encore plus important dans cette période compliquée.

Cependant, certaines activités prévues ont du être annulées ou sont en attente. En effet, les rassemblements de grande ampleur ne sont pas encore ouverts. De plus, les gestes barrières et la distanciation devant être respectés, certaines activités ne pourront peut-être pas avoir lieu. D'autres alternatives seront alors proposées.

Ci-dessous un point sur les différentes activités de l'action sociale :

L'arbre de Noël :

En 2019, le spectacle au grand Rex s'est bien passé. Pour les chèques dématérialisés, il y a eu des soucis en raison du prestataire Edenred. De nombreux agents ont dû faire une réclamation pour obtenir leur chèque. Le problème est maintenant réglé pour ceux ayant fait une réclamation. **N'oubliez pas de réclamer si vous ne l'avez pas encore fait !!**

En 2020, le spectacle prévu est le cirque Phénix. En raison de la crise sanitaire, il n'est pas encore certain que ce spectacle puisse être validé, car il faut attendre les règles d'ouverture des grandes salles de spectacles et les règles de distanciation... Et cela en fonction de l'évolution de la pandémie... Ce dossier est donc en attente. Si par malheur le spectacle ne pouvait avoir lieu, les crédits alloués à cet événement seraient attribués à des chèques cadeaux.

La restauration :

Le problème post confinement vient surtout des RIE-RIA. En effet, 16 ont rouverts mais certains ne sont ouverts que pour leurs propres agents.

Pour Argonne, Hémisphère va accueillir les agents pour juillet et août.

Les restaurants AGRAF ont rouverts et proposent des paniers repas avec plat chaud maintenant.

La CFTC a demandé que les horaires pour aller déjeuner puissent être assouplis afin de pouvoir déjeuner en un temps raisonnable tout en respectant la distanciation.

Le logement :

Il n'y a pas eu de commission pendant 2 mois car aucun logement ne s'est libéré pendant la période de confinement.

Le « chèque nuitée SRIAS » a été remplacé par le dispositif « appart hôtel ». Ce dispositif permet une prise en charge de 600 € par le SRIAS. Le tarif négocié étant d'environ 50 € la nuit, la prise en charge est d'environ 12 jours. Il s'agit donc que de temporaire. Pour en bénéficier, il faut contacter la délégation d'action sociale pour une prise en charge selon conditions.

Les crèches :

La crèche de Bercy a rouvert le 25 mai et accueille un petit nombre d'enfants. En raison de la crise sanitaire, il y a encore des enfants sur liste d'attente. Cette liste évolue au jour le jour en fonction de l'évolution de cette crise.

Les colonies de toussaint :

L'ÉPAF va faire cette année des colonies à la Toussaint. Pour les colonies de la délégation de l'action sociale de Paris, on est attende de la réponse du secrétariat général pour savoir si les colonies de l'action sociale de Paris vont continuer ou pas.

Les sorties :

Les sorties sont arrêtées jusqu'à début septembre et pour l'année pour les retraités.

Pour les retraités, il a été mis en place, en remplacement des sorties prévues, des cours d'art en visioconférence. Cette activité est ouverte aux actifs s'il reste des places.

Pour les actifs, les dates sont bloquées avec les prestataires pour octobre et novembre, mais ce ne sera possible d'effectuer ces sorties qu'en cas d'autorisation.

Pendant le confinement, il a été mis en place pour les actifs un abonnement au site « tout apprendre ». Il s'agit de cours en ligne. Les informations sur ce site sont disponibles dans le portail de la délégation de l'action sociale de Paris.

De plus, il a été mis en place des conférences d'art ouvert à tous sur inscription : la première conférence a été relative à Camille Claudel.

Les actions de santé publique :

Ces actions, en 2019, ont eu un vif succès. **La CFTC a demandé que soit mis en place des actions de santé publique tournées vers la nutrition.**

Ne pas oublier non plus qu'il existe une vaccination contre la grippe possible en novembre sur Bercy !

Les consultations : notaire, avocat, psychologue :

La CFTC a demandé la mise en place d'une consultation gratuite avec une nutritionniste.

Les consultations déjà mises en place ont eu lieu par téléphone pendant le confinement et devraient reprendre en « présentiel » en septembre. Il n'y a pas eu de refus de rendez-vous.

La CFTC a demandé que soit mis, s'il y en avait à nouveau besoin, une visioconsultation plutôt qu'une consultation par téléphone.

Le service social de l'équipe de Paris est venu nous détailler son activité pendant le confinement :

Les dix assistants sociaux ont pu assurer la continuité du service en télétravail pendant le confinement. Ils sont restés en contact avec les services RH, l'ALPAF, les médecins de prévention...Ils ont eu en moyenne 50 agents par semaine en entretien avec des pics en début et fin de confinement. Les problématiques principales ont été les difficultés financières, le manque de lien social du à l'isolement, les problèmes familiaux, les soucis de santé notamment en raison d'addictions.

Il y a aura une reprise des permanences sur site à compter du dernier trimestre 2020. L'objectif est aussi de pouvoir visiter certains services.